



Remboursement de credit conso

Par **laurinette**, le **03/03/2009** à **10:21**

ayant pris du retard pour rembourser un credit conso (finaref) huissier ma envoyer des menaces

je propose de rembourser la totalite mais je demande qu'on enleve les frais c'est non d'autre part on me facture 500 euros pour loi scrivener sur un pret conso de 50100 euros a t'on le droit merci de votre reponse